

Communiqué de Presse, le 18 décembre 2020

La Région Bretagne et le Pôle d'excellence cyber lancent leur Guide de sécurité numérique pour les petites et moyennes collectivités territoriales.

Le Pôle d'excellence cyber, à la demande de la région Bretagne, édite un guide pratique pour accompagner les petites collectivités territoriales à faire leur premières armes en cybersécurité. Le guide composé de 12 fiches pratiques et de 23 tutoriels, dont certains déclinés en vidéo (cf. chaîne YouTube! du Pôle d'excellence cyber), est une invitation à se former pour tout un chacun. Il est un premier pas pour mieux comprendre les cadres réglementaires et les recommandations qui en découlent.

Ce guide est un outil unique. Il enseigne de bonnes pratiques, s'applique tout particulièrement à Windows, système d'exploitation le plus répandu. Sécurité des données personnelles ou sensibles des administrés, il permet de généraliser l'hygiène informatique au sein de l'organisation. Il est, en somme, un « permis de conduire numérique » qui s'adresse à tous et dépasse le périmètre pour lequel il a été initialement conçu !

Les Collectivités territoriales et leurs élus : des nouvelles cibles devant garantir un haut niveau de cybersécurité pour leurs données.

Les collectivités territoriales ont une longue expérience de la gestion des données publiques, elles sont de véritables sanctuaires de données, qu'elles conservent parfois pendant une durée illimitée et faisant d'elles une nouvelle cible vulnérables aux cyberattaques. Avec un premier Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur en mai 2018, les collectivités territoriales et leurs élus sont désormais tenus de respecter certaines règles qui visent à protéger les données à caractère personnel de leurs citoyens mais aussi de leur administrés.

Application de RGPD, protection de son poste de travail, sécurité de ses mots de passe & de ses échanges électroniques, bonne gestion de ses supports amovibles et de ses appareils nomades, archivage et stockage... Toutes ces bonnes pratiques mènent tout un chacun en fonction de son rôle et de ses responsabilités à acquérir, peu à peu, une meilleure maîtrise de ses outils numériques, à mieux protéger les données dont il a la garde. Au final, chacun réalise qu'il est un maillon de la chaîne de sécurité. Chaque responsable y trouvera une ressource pour réaliser son analyse de risque qu'il soit maire, en ECPI et une ressource de formation s'il est RSSI... En bref, bien au-delà de son objectif, il peut faire de chacun d'entre nous un citoyen français cyber responsable.

A propos du Pôle d'excellence cyber

La création du Pôle d'excellence cyber sous l'égide du ministère des Armées et de la Région Bretagne, porte l'ambition d'accélérer la construction d'une filière en cybersécurité-cyberdéfense souveraine en valorisant les acquis de l'écosystème local breton et en décloisonnant et fédérant les univers structurés (militaire/civile, formation-recherches/donneurs d'ordres, grands groupes/PME-ETI...).

Le Pôle d'excellence cyber stimule l'offre de formation cyber (qu'elle soit initiale, continue, supérieure) afin que chaque acteur dispose des compétences nécessaires pour répondre aux besoins de développement de la filière.

Il promeut la recherche académique en adéquation avec les besoins des ministères et des industriels. Il soutient et engage le développement industriel afin de définir et mettre en œuvre des solutions innovantes de protection à destination des ETI et PME.

L'ensemble des membres et partenaires du Pôle (académiques, industriels, militaires...) se réunissent périodiquement à l'occasion de groupes de travail thématiques permettant un haut degré de concertation dans le développement de projets communs.

Cela signifie que chacun de nos membres sont à la fois des acteurs véritablement engagés dans les divers travaux d'intérêt commun et en s'appuyant sur leurs compétences et leurs champs d'intervention respectifs mais aussi, des ambassadeurs du label "Pôle d'excellence cyber" en mesure de faire rayonner une filière souveraine en cybersécurité.

Outre le ministère des Armées et la Région Bretagne, le Pôle d'excellence cyber compte aujourd'hui une trentaine de membres actifs : douze grands groupes (Airbus Cyber Security, Atos-Bull, Bertin IT, Capgemini, DCI, EDF, La Poste, Naval Group, Nokia, Orange, Sopra Steria, Thales), des PME et plus d'une quinzaine de laboratoires, d'universités et d'écoles d'ingénieurs.

Pour télécharger le Guide, rendez-vous sur :

<https://www.pole-excellence-cyber.org/presentation-du-pole/guide-de-securite/>

Pour en savoir plus sur le Pôle d'excellence cyber, rendez-vous sur notre site internet :

www.pole-excellence-cyber.org

Et suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Contacts Presse

Patrick Erard

Délégué général adjoint
Pôle d'excellence cyber
patrick.erard@pole-excellence-cyber.org

Odile Bruley

Attachée de Presse
Région Bretagne
odile.bruley@bretagne.bzh